

B1 Informations sur les États contractants B1

RU FÉDÉRATION DE RUSSIE RU

Informations générales

Nom de l'office:	Federalnaya sluzhba po intelektualnoy sobstvennosti (Rospatent) Service fédéral de la propriété intellectuelle (Rospatent) (Fédération de Russie)
Siège et adresse postale:	ROSPATENT, Berezhkovskaya nab., 30/1, Moscou 125993, Fédération de Russie (questions d'ordre général) Federalny Institut Promyshlennoi Sobstvennosti, Berezhkovskaya nab., 30/1, Moscou 125993, Fédération de Russie (traitement des demandes)
Téléphone:	(7-499) 240 60 15 (questions d'ordre général) (7-499) 240 58 88, (7-499) 240 25 91 (traitement des demandes)
Télécopieur:	(7-495) 531 63 18
Courrier électronique:	rospatent@rupto.ru (général) ro-ru@rupto (RO) pct-peo@rupto.ru (ISA, SISA, IPEA)
Internet:	www.rospatent.gov.ru www1.fips.ru
L'office accepte-t-il le dépôt de documents par des moyens de télécommunication (règle 92.4 du PCT)?	Oui, par télécopieur
Quels types de documents peuvent être transmis par ces moyens?	Tous types de documents
L'original du document doit-il être remis dans tous les cas?	Oui, dans un délai de 14 jours à compter de la date de la transmission, si le document transmis est la demande internationale ou une feuille de remplacement contenant des corrections ou des modifications apportées à la demande internationale Non, seulement sur invitation pour tout autre document
L'office envoie-t-il, par courrier électronique, des notifications en relation avec les demandes internationales ?	Oui
L'office accepterait-il que soit produite, en cas de perte ou de retard du courrier, la preuve qu'un document a été expédié lorsque l'expédition a été faite par une entreprise d'acheminement autre que l'administration postale (règle 82.1 du PCT) ?	Oui, à condition que l'entreprise d'acheminement soit DHL ou Federal Express ou toute autre entreprise mondialement reconnue et disponible en Fédération de Russie
Office récepteur compétent pour les nationaux de la Fédération de Russie et les personnes qui y sont domiciliées:	Service fédéral de la propriété intellectuelle (Rospatent) (Fédération de Russie), Office eurasien des brevets (OEAB) ou Bureau international de l'OMPI, au choix du déposant (voir l'annexe C)
La législation nationale ¹ impose-t-elle des restrictions s'agissant du dépôt de demandes internationales auprès de l'Office eurasien des brevets (OEAB) ou du Bureau international de l'OMPI ?	Oui, des restrictions s'appliquent aux : Inventions réalisées dans la Fédération de Russie

[Suite sur la page suivante]

¹ Code civil de la Fédération de Russie, article 1395, disponible sur l'Internet à l'adresse suivante : www.rospatent.gov.ru.

B1 Informations sur les États contractants B1

RU FÉDÉRATION DE RUSSIE RU

[Suite]

Office désigné (ou élu) compétent si la Fédération de Russie est désignée (ou élue):	Protection nationale : Service fédéral de la propriété intellectuelle (Rospatent) (Fédération de Russie) (voir la phase nationale)
	Brevet eurasiens : Office eurasiens des brevets (OEAB) (voir la phase nationale)

La Fédération de Russie peut-elle être élue?	Oui (liée par le chapitre II du PCT)
--	--------------------------------------

Types de protection disponibles par la voie PCT:	Nationale : Brevets, modèles d'utilité Eurasienne : Brevets
--	--

Dispositions de la législation de la Fédération de Russie relatives à la recherche de type international:	Non
---	-----

Protection provisoire à la suite de la publication internationale:	<p>Lorsque la désignation est faite aux fins d'un brevet national: À compter de la publication internationale (si elle est effectuée en langue russe) ou, lorsque cette publication est effectuée dans une langue autre que le russe, à compter de la publication par le Service fédéral de la propriété intellectuelle (Rospatent) (Fédération de Russie) de la traduction de cette demande en russe, le déposant bénéficie de la protection provisoire conformément à la législation nationale (voir les articles 1392 et 1396.3) du Code civil².</p> <p>Lorsque la désignation est faite aux fins d'un brevet eurasiens: Après la publication internationale (si elle est effectuée en russe) ou, lorsque cette publication est effectuée dans une langue autre que le russe, après la publication par l'OEAB de la traduction de la demande internationale en russe, le déposant bénéficie de la protection provisoire conformément à la législation nationale.</p>
--	--

Informations utiles si la Fédération de Russie est désignée (ou élue)

Pour la protection nationale

Délai dans lequel le nom et l'adresse de l'inventeur doivent être communiqués si la Fédération de Russie est désignée (ou élue):	Doivent figurer dans la requête. Si les renseignements se rapportant à l'inventeur n'ont pas été communiqués à l'expiration du délai applicable selon l'article 22 ou 39.1) du PCT, l'office invitera le déposant à faire le nécessaire dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de l'invitation.
--	---

Existe-t-il des dispositions particulières relatives au dépôt de micro-organismes et autre matériel biologique?	Oui (voir l'annexe L)
---	-----------------------

Pour un brevet eurasiens – Voir Organisation eurasiens des brevets (EA) à l'annexe B2

² Le Code civil de la Fédération de Russie est disponible sur l'Internet à l'adresse suivante : www.rospatent.gov.ru.